

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2024-06-008
MODIFICATION DU VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS DE
MADAME DEHEEGER VIRGINIE CONSEILLERE MUNICIPALE TITULAIRE DE DELEGATION

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

Fonction	Taux	Montant indemnité brut
Maire	35,73 %	1 468,69 €
1ère adjointe – Mme DELESQUE Patricia	15,35 %	630,96 €
2ème adjoint – M. RABY Philippe	15,35 %	630,96 €
3ème adjointe – Mme BOUETARD Sabrina	15,35 %	630,96 €
4ème adjoint – M. MARAIS Alain	15,35 %	630,96 €
Conseillère déléguée – Mme DEHEEGER Virginie	7.43 %	305,41 €
Total		4 297.94 €

Les indemnités de fonctions seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du pont de l'indice.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 09/09/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



AR Prefecture

016-211601505-20240906-202406008-DE
Reçu le 10/09/2024